

Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

NANOSKIN SPOT FREE Water Spot Remover



1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN SPOT FREE Water Spot Remover
 Identificateur du produit : NA-SFE
 Famille du produit : Mélange aqueux

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Esthétique de carrosserie automobile

1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products
 Total Import Solutions, Inc.
 14700 Radburn Ave.
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)
 No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH selon la norme 29 CFR 1910(OSHA HCS)

H302 - Nocif si avalé

H314 - Cause des brûlures cutanées graves et des dommages aux yeux

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H302 - Toxique si avalé

Énoncés préventifs des risques

P260 - Ne pas respirer le brouillard, les vapeurs, les jets

P264 - Bien se laver les mains après la manutention.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.

P301 + P312 + P330 SI AVALÉ : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise. Rincer la bouche.

P302 + P352 + P312 SUR LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et du savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P304 + P340 + P312 SI INHALÉ : Amener la personne à l'air frais et maintenir sa respiration confortable. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P305 + P351 + P33 DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact, si elles sont faciles à enlever. Continuer de rincer.

P332 + P313 Si une irritation cutanée se produit : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

MOT DE SIGNALLEMENT : AVERTISSEMENT

Pictogramme



3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
EAU	7732-18-5		75-80%
Acide phosphorique	7664-38-2		5-15%
Acide hydrofluorique	7664-39-3		1-5%
Mélange de surfactants exclusifs			1-5%
Éthanol 2-butoxy	111-76-2		1-5%

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

INHALATION:

Évacuer la zone d'exposition et respirer de l'air frais. Rester au chaud et au repos. Demander immédiatement une attention médicale, si la respiration artificielle est requise.

CONTACT CUTANÉ :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés, bijoux et chaussures. Laver à grande eau la zone affectée, ensuite utiliser un savon ou un détergent doux avec une grande quantité d'eau pendant 15-20 minutes pour nettoyer la zone. Si la peau est gravement irritée ou brûlée, obtenir immédiatement de l'aide médicale.

CONTACT OCULAIRE :

Modification 12/24/2015

Rincer immédiatement les yeux à grande eau en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures pendant au moins 15 minutes. Obtenez une attention médicale immédiate.

INGESTION :

Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR à moins que cette instruction ne soit donnée par du personnel médical. Si des vomissements ont lieu, garder la tête en-dessous des hanches pour prévenir une aspiration. Si la personne est inconsciente, ne pas faire vomir mais faire tourner la tête sur le coté. Ne jamais faire vomir une personne inconsciente, ni faire boire de liquides. Obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Point éclair : 100C/ 212F

Seuil minimal d'explosivité: Sans objet

Seuil maximal d'explosivité: Sans objet

Auto-inflammation : Sans objet

Température d'inflammation: Non vérifiée

Produits dangereux de combustion : oxydes ce carbone, monoxyde de carbone, vapeurs corrosives.

Agents d'extinction: Jet de pulvérisation d'eau, mousse résistance aux alcools, dioxyde de carbone, poudre sèche.

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 de cette fiche signalétique

Précautions environnementales Le produit déversé peut représenter un risque de glissement ou émettre des fumées non prévues. Veuillez absorber les excès, rincer la zone et assurer une ventilation adéquate.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Isoler la zone; garder éloigné tout le personnel non essentiel. Ne pas éliminer dans les tuyaux de drainage. Ventiler les espaces fermés avant d'y pénétrer. Prévenir toute fuite additionnelle ou déversement s'il n'y a pas de danger de le faire. Prévenir la pénétration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés. Porter des équipements et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Utiliser un matériel non-combustible comme la vermiculite, du sable ou de la terre pour épouser le produit et mettre dans un contenant pour élimination ultérieure.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Évitez le contact avec les yeux, la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Garder les contenants fermés. Nettoyer rapidement tout déversement. Bien se laver après la manipulation.

Entreposage

Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 49 deg. C (120 deg. F) Bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou accumuler des vapeurs. Entreposer dans un endroit avec une ventilation adéquate.

8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Commentaires sur les directives d'exposition Limites d'exposition :

ACIDE PHOSPHORIQUE USA OSHA OSHA PEL (TWA) (mg/m³) 1 mg/m³

ACIDE HYDROFLUORIQUE Acide hydrofluorique 0,5 ppm 0,41 mg/m³ TLV ACGIH 2 ppm 1,64 mg/m³ CEIL
ACGIH 3 ppm PEL OSHA 3 ppm 2,5 mg/m³ REL NIOSH 6 ppm 5 mg/m³ CEIL
NIOSH

2-Butoxyéthanol 111-76-2 TWA 20 ppm USA. ACGIH, Valeurs de limites d'exposition (TLV)

Modification 12/24/2015

Protection des yeux/ visage	Porter des lunettes de protection. Ne pas inhéler. Utiliser une ventilation adéquate.
Protection cutanée	Porter des gants lors de l'utilisation.
Protection respiratoire	Appareil respiratoire approuvé NIOSH contre les particules en suspension dans l'air s'il n'y a pas de ventilation adéquate.
Considérations d'hygiène générale	Traiter le produit comme la somme de ses composants. Les oxydes et la matière particulaire peuvent irriter les poumons. Se laver les mains avant et après son utilisation avant de fumer, manger ou boire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Apparence	Rose
Granulométrie	Liquide
Odeur	Piquante
Seuil d'odeur	Données non disponibles
Formule moléculaire	Mélange
Poids moléculaire	Mélange
Point d'ébullition	82 deg. C
Température de décomposition	Données non disponibles
Point de fusion	0 deg. C
Point de congélation	0 deg. C
Densité relative	0,97 g/cm ³
Densité apparente	Données non disponibles
Solubilité dans l'eau	100 %
Solubilité dans d'autres liquides	Données non disponibles
pH	2 - 3
Point d'éclair	Données non disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures extrêmes.
Produits dangereux de décomposition	oxydes de carbone, oxydes de sodium, vapeurs corrosives
Possibilité de réactions dangereuses	Ne pas mettre en contact avec des oxydants, des composés de l'ammoniac, caustiques ou d'aluminium.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ethanol 2-butoxy	DL50 Orale - Rat - mâle - 880 mg/kg (Directive 401, Test de l'OCDE)
ACIDE HYDROFLUORIQUE	Toxicité respiratoire CL50- Rat- 1 heure : 2 240-2 340 ppm Toxicité par ingestion DL100- Cobaye- 80 mg/kg
Acide phosphorique	DL50 Orale Rat ≤ 90 000 mg/kg
Irritation/ Corrosion cutanée	Peut être irritant pour la peau.
Irritation/ Corrosion oculaire	Peut irriter/ endommager les yeux.
Effets d'une exposition (aiguë) à court terme	Aucune information disponible.
Inhalation	Brûlure, étouffement, toux, sifflement respiratoire, laryngite, essoufflement, mal de tête ou nausée.
Ingestion	Aucune information disponible.

Modification 12/24/2015

Le matériel est extrêmement destructeur envers les tissus des membranes muqueuses et les voies respiratoires supérieures, les yeux et la peau. Toux, essoufflement, mal de tête, nausées.

12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE

Commentaires généraux

Éthanol 2-butoxy

Toxicité chez le poisson en test statique CL50 - *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc en ciel) - 1 474 mg/l - 96 h (Directive 203, Test de l'OCDE)

Acide hydrofluorique

Chez les vertébrés aquatiques et le poisson CE50 (48 heures) : 270 mg/l

Acide phosphorique

CL50 chez le poisson 1 138 mg/l (96 h; Pisces; SUBSTANCE PURE)

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Éliminer selon la réglementation fédérale, provinciale et locale. Les contenants ne devraient PAS être réutilisés. Les contenants devraient être éliminés selon les directives gouvernementales.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information d'expédition

Solution d'acide phosphorique.

8-classe 8 matériel corrosif 49 CFR 173.136

8-SUBSTANCES CORROSIVES

UN-No.(DOT) 1805

UN1805

Expédier selon les parties 49 CFR 100-185. Non-dangereux pour les cargaisons expédiées par voie aérienne, marine et terrestres. Information spéciale pour l'expédition

Sans objet.

NFPA/HMIS

SANTÉ 2

INFLAMMABILITÉ 0

RÉACTIVITÉ 0

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

États-Unis

Composants sur la liste de SARA 313

Les composants suivants sont assujettis au contrôle des niveaux de concentration de la Section 313 au Titre III de SARA:

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2 Date de révision 24-04-1993

UN1790, Solution d'acide hydrofluorique, 8 (6.1), pg II

Section 311/312 Classes de risque de SARA

Risque immédiat (aigu) pour la santé

Acide phosphorique, 10 % v/v

Californie

À date, le produit n'est pas reconnu pour avoir des matériaux contrôlés par la Proposition 65 de la Californie.

Risques selon SARA 311/ 312

Risques aigus pour la santé

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know'

Modification 12/24/2015

UN1790, Solution d'acide hydrofluorique, 8 (6.1), pg II

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2 Date de révision 24-04-1993

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

UN1790, Solution d'acide hydrofluorique, 8 (6.1), pg II

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2 Date de révision 24-04-1993

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

UN1790, Solution d'acide hydrofluorique, 8 (6.1), pg II

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2 Date de révision 24-04-1993

Composants de la Proposition 65 de la Californie. Ce produit ne contient aucun agent chimique reconnu par l'état de Californie pouvant causer le cancer, des défauts de naissance ou tout autre dommage du système reproducteur.

16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par

Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products

Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.